





PROGRAMME - FORMATION - NIVEAU I
INITIATION AU RGPD
(Règlement Général sur la Protection des Données)

 Lieu En visioconférence ou chez le client	 Participants 1 à 3 participants	 Tarif A partir de 175 € TTC	 Durée 1/2 journée
---	--	--	--

Objectifs de la formation

- Connaître les formalités obligatoires du RGPD
- Identifier les impacts du RGPD sur l'entreprise
- Comprendre l'importance des obligations du RGPD
- Identifier le rôle du DPO

Public

Toutes personnes impliquées dans les processus traitant des données personnelles.

Pré-requis

Connaissance des tableurs (excel ou équivalent)

Modalités et délais d'accès

- Avoir validé le devis
- Période d'inscription : à tout moment
- Démarrage formation : sous 30 jours

Outils à prévoir

- Un ordinateur est si possible requis chez le client avec un tableur excel ou équivalent.

Accessibilité aux personnes handicapées

Cette formation est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour toute autre situation de handicap, notre référente handicap est à votre écoute pour aménager la formation aux besoins.

Organisation de l'action de formation (modalités)

- Expositif : Présentation de la méthode et des catégories de données personnelles
- Interrogatif : Analyse de situations de travail dans l'entreprise et questionnement sur les collectes de données
- Pratique : inventaire des processus de collecte de données personnelles au sein de l'entreprise

Moyens et outils pédagogiques

L'action de formation s'appuie sur la mise à disposition d'outils ou supports numériques constituant les ressources nécessaires à la formation :

- Diaporama
- Exemples concrets sur site internet
- Plateforme de visioconférence pour les distanciels (Teams ou Skype au choix du participant)

Contenu de la formation

- Pourquoi ce nouveau règlement ?
- Qui est concerné par le RGPD ?
- Les 6 avantages pour votre entreprise
- Données personnelles, traitement de données : de quoi parle-t-on ?
- Comment passer à l'action ?
- La sous-traitance
- Traitements de données à risque : êtes-vous concerné ?

Modalités de suivi et d'évaluation

Les séances sont justifiées par des feuilles ou attestation de présence signées.

Une évaluation est réalisée pendant et à l'issue de la formation et comprend :

- La remise de travaux pratiques
- Entretien avec le formateur

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LA CORRECTION DES FICHES DU REGISTRE PERMET DE VALIDER LES ACQUIS DE L'APPRENANT.

L'organisme de formation s'engage à remettre, à la demande de l'Entreprise, le résultat de l'évaluation réalisée, qui fera l'objet d'un document certifié par l'organisme.

Encadrement pédagogique

Formateurs :

Dominique ESCAFIT COLA

Tél. : 05 61 42 03 83

E-mail : dominique@akadom.com

Points forts : expertise en gestion de projet et législation de l'internet depuis 21 ans.

Le formateur assure l'assistance du stagiaire tant sur le plan technique que pédagogique.

Méthode pédagogique :

Les apports théoriques sont complétés par des démonstrations, études d'exemples concrets et exercices d'application adaptés aux profils des participants, afin que chaque participant soit en mesure, à l'issue de la formation, d'administrer le site internet de l'entreprise de manière autonome.

Points forts de la formation

- Formation personnalisée sur mesure
- Formateur spécialisé dans son domaine d'intervention
- Démonstration d'exemples concrets
- Remise d'un support pédagogique
- Suivi post-formation